

PAR COURRIEL

Le 27 novembre 2023

N/Réf. : 25887

Objet : Demande d'accès à des documents – Décision

La présente donne suite à votre demande reçue le 6 octobre 2023 et à vos précisions du 12 et du 24 octobre dernier visant à obtenir, pour la période de 2019 à 2023 :

- *Documents, notes de réunion, rapports, mémos, procès-verbal de réunion pour tenter de définir la capacité d'accueil en immigration du Québec;*
- *Documents sur l'élaboration d'un « tableau de bord » ou autre(s) indicateur(s) de la capacité d'accueil en matière d'immigration au Québec.*

À cet égard, nous vous transmettons joints à la présente une partie des documents demandés et détenus par le Ministère. Également, certains renseignements visés par votre demande sont disponibles en consultant l'hyperlien suivant :

https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2023/10/ap-im-_-2023-10-05_vf3.pdf

Notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi) prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 9, 34 et 37 de la Loi (en annexe), l'accès à certains documents a été refusé.

De plus, une partie de renseignements liés au *Tableau de bord gouvernemental en immigration* ont été produits par d'autres ministères et organismes ou relèvent de leur compétence. Conformément aux dispositions de l'article 48 de la Loi (en annexe), nous vous invitons à formuler votre demande auprès des responsables de l'accès aux documents des ministères et organismes énumérés ci-après :

- Madame Marie-Michèle Genest du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
- Madame Julie Poirier de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Madame Dominique Jodoin du ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH)
- Me Claude Peachy du ministère des Transports (MTQ)
- Madame Lisa Lavoie du ministère de la Famille (MFA)

Les coordonnées de ces personnes sont disponibles en consultant le document de la Commission d'accès à l'information du Québec (CAI) à l'adresse suivante:

https://www.cai.gouv.qc.ca/documents/registres/CAI_liste_resp_acces.pdf

Veuillez noter que vous pouvez demander à la CAI de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.

Originale signée

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection des
renseignements personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

9 Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

34 Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale ([chapitre A-23.1](#)) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif ([chapitre E-18](#)), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

37 Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

48 Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

DATE :	Le 27 janvier 2023	Fiche d'information
OBJET :	Mandat no 24191	
DESTINATAIRE :	Sous-ministre adjoint(e)	
	Immigration et capacité d'accueil au Québec	

Contexte

Au cours des dernières années, la capacité d'accueil au Québec a souvent fait les manchettes. La volonté de concilier la réponse aux besoins de main-d'œuvre par l'immigration avec la capacité des structures d'accueil et d'intégration explique, en partie, cette situation.

Afin d'évaluer sa capacité d'accueil, le Québec doit tenir compte de plusieurs éléments qui conditionnent l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants. Il s'agit, entre autres :

- De la situation des personnes immigrantes sur le marché de travail;
- Du consensus social qui émerge des consultations publiques sur les niveaux d'immigration;
- De la conjoncture économique et des besoins des entreprises dans chacune des 17 régions administratives;
- De la rétention des nouveaux arrivants;
- De la disponibilité des services publics (accès aux infrastructures et aux services essentiels);
- De l'accès au logement, au service de garde à la petite enfance, aux moyens de transport, à l'éducation, aux soins de santé;
- De l'offre des services de francisation nécessaire à l'intégration linguistique.

L'analyse qui suit fait ressortir différents enjeux et tente de circonscrire la notion de capacité d'accueil du Québec en matière d'immigration permanente. Elle jette ensuite les bases d'une étude qui pourrait être réalisée par une équipe de chercheurs externes dûment mandatés.

Analyse

Dans cette section, la capacité d'accueil est mise en relief notamment avec l'immigration permanente et temporaire, la démographie, le marché du travail, la protection du français et les services publics.

Une immigration permanente et temporaire mais aussi une migration interprovinciale ou interrégionale qu'il faut considérer dans l'évaluation de la capacité d'accueil

À l'instar de l'immigration permanente, l'immigration temporaire et la migration interprovinciale influent sur la capacité d'accueil. En effet, les personnes associées à ces catégories ont toutes besoin de se loger, se soigner, d'apprendre le français, de bénéficier de services publics pour eux et leurs proches. Il devient primordial d'en tenir compte.

Des besoins sur le marché du travail qui s'observent dans un contexte de vieillissement démographique

Le Québec connaît un vieillissement démographique important dans un contexte où le poids de sa population au sein du Canada est en déclin. Parallèlement, son marché du travail fait face à des besoins

Fiche rédigée par : Ghislain Régis Yoka, Ewane William Théophile et Arnaud Lauzier (DPI)

Collaborations retenues : Pierre Chéry (DCI), Diego Esteban Cuadra Foy (DIG), Linda Duquette (DRF), Stéphanie Boulenger (DPPI) Francisco-José Valiente (DMS), Xavier Dionne (DRSV)

criants de main-d'œuvre. Dans ce contexte, l'immigration peut être une des avenues à privilégier pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du Québec. Cependant, il faut assurer un arrimage entre la réponse en termes d'immigration et la capacité d'accueil des nouveaux arrivants au Québec.

L'utilisation des services gouvernementaux et la disponibilité des logements influencent la capacité d'accueil

La capacité d'accueil du Québec peut être contrainte par l'offre des services publics: l'accès aux services scolaires et aux services de garde à la petite enfance; aux soins de santé et à un médecin de famille; aux services juridiques; aux services de francisation; aux services de transports publics notamment en région; etc.

La crise du logement, qui est quasi généralisée au Québec, rend difficile l'installation de nouveaux arrivants. Cette situation a un impact négatif sur la capacité d'accueil.

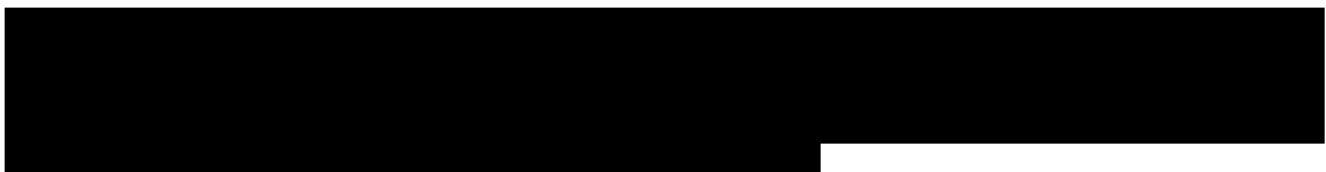
La capacité d'accueil est un enjeu transversal

La problématique de la capacité d'accueil des personnes immigrantes est transversale, car elle implique plusieurs ministères et organisations qui offrent des services à la population. Par son leadership en matière d'immigration, le MIFI pourrait ainsi assumer un rôle de coordination de l'action gouvernementale visant à identifier les leviers avec les partenaires gouvernementaux pouvant, de concert, agir favorablement sur la capacité d'accueil du Québec. Parmi les ministères interpellés par cette démarche se trouvent: Affaires municipales et Habitation; Économie, innovation et Énergie; Emploi et Solidarité sociale; Famille et Aînés; Transport, Éducation, Enseignement supérieur, Santé et Services sociaux, Langue française.

Cerner et mesurer la capacité d'accueil du Québec représente un défi à cause de ses composantes multidimensionnelles

Évaluer la capacité d'accueil du Québec exige de tenir compte des multiples facteurs d'ordres socioéconomiques, démographiques et linguistiques qui conditionnent l'évolution de cette capacité à travers le temps et selon les circonstances. En effet, déterminer la capacité d'accueil relève d'un exercice d'équilibre délicat et d'une analyse quantitative et qualitative de plusieurs éléments rendant complexe toute modélisation. Afin de répondre à ce défi, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration projette un partenariat avec le Fonds de recherche québécois – Société et culture (FRQSC) pouvant créer un écosystème de recherche qui adressera notamment la question de la capacité d'accueil du Québec et permettra au Ministère de disposer de données probantes découlant d'une « vraie » démarche scientifique.

Des questions de recherche (annexe 1), une liste proposée d'indicateurs pouvant contribuer à rendre compte de la capacité d'accueil (annexe 2) ainsi qu'une analyse préliminaire globale (annexe 3) sont présentées à titre indicatif.



Prochaines étapes

- Détermination de la question générale de recherche, inspirée de celles proposées à l'annexe 1.
- Approbation par le Conseil des ministres du projet d'entente avec le Fonds de recherche québécois – Société et culture.

Fiche rédigée par : Ghislain Régis Yoka, Ewane William Théophile et Arnaud Lauzier (DPI)

Collaborations retenues : Pierre Chéry (DCI), Diego Esteban Cuadra Foy (DIG), Linda Duquette (DRF), Stéphanie Boulenger (DPPI) Francisco-José Valiente (DMS), Xavier Dionne (DRSV)

- Appel d'intérêt du Fonds de recherche québécois – Société et culture pour la réalisation de l'étude sur la capacité d'accueil du Québec en matière migratoire.

p. j.

- Annexe 1: Questions de recherche
- Annexe 2 : Liste des indicateurs pouvant rendre compte de la capacité d'accueil
- Annexe 3 : Capacité d'accueil du Québec en matière d'immigration – analyse préliminaire en prévision d'une étude avec la collaboration du Fonds de recherche québécois – Société et culture

Fiche rédigée par : Ghislain Régis Yoka, Ewane William Théophile et Arnaud Lauzier (DPI)	Collaborations retenues : Pierre Chéry (DCI), Diego Esteban Cuadra Foy (DIG), Linda Duquette (DRF), Stéphanie Boulenger (DPPI) Francisco-José Valiente (DMS), Xavier Dionne (DRSV)
--	--

Annexe 1 : Questions de recherche

Des questions de recherche pourront ainsi être adressées à la firme qui sera retenue pour l'orienter dans sa réflexion et dans son analyse, dont voici **trois qui sont complémentaires** :

- 1) Lorsqu'on parle de la capacité d'accueil au Québec, à quoi fait-on précisément allusion ?
- 2) Quels sont les paramètres les plus pertinents à considérer pour mesurer la capacité d'accueil au Québec ?
- 3) Quels sont les seuils annuels d'immigration permanente qui correspondraient à la capacité d'accueil du Québec ?

Annexe 2 : Liste des indicateurs pouvant rendre compte de la capacité d'accueil

***présentée à titre d'exemple seulement, indépendamment de la disponibilité de l'information**

Indicateurs disponibles :

- Taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec, un an et dix ans après leur admission
- Nombre de ressortissants étrangers qui reçoivent des services d'intégration linguistique — Services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) et services de soutien linguistique d'appoint en francisation (SLAF)
- Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui fréquentent un service de garde éducatif à l'enfance reconnu et nombre d'enfants sur une liste d'attente pour l'obtention d'une place en service de garde
- Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée et des maisons en rangée locatives selon le centre urbain de 10 000 habitants et plus
- Nombre et pourcentage des municipalités offrant un service de transport collectif
- Écart (point de %) entre le taux de chômage des personnes immigrantes permanentes et celui des personnes nées au Canada, 15 ans et plus
- Écart (point de %) entre le taux d'emploi des personnes immigrantes permanentes et celui des personnes nées au Canada, 15-64 ans
- Écart (point de %) entre le taux de surqualification des personnes immigrantes permanentes et celui des personnes nées au Canada, 15 ans et plus

Indicateurs dont la disponibilité est à confirmer :

- Nombre de personnes en attente des services d'accompagnement et de francisation depuis 12 mois ou plus
- Durée d'attente pour l'accès aux services de santé, pour l'accès à un médecin de famille, en fonction de l'accroissement de la population
- Taux d'occupation des écoles primaires et secondaires
- Taux d'occupation des cégeps et des universités
- Portrait des écoles primaires et secondaires (ouvertures, fermetures, agrandissement par construction, agrandissement par ajout de sections préfabriquées) en fonction de l'accroissement de la population (différenciée native/immigrante)
- Nombre d'enfants de moins de 5 ans en attente d'une place en garderie

Annexe 3 : Capacité d'accueil du Québec en matière d'immigration – analyse préliminaire en prévision d'une étude de faisabilité

Contexte

Au cours des dernières années, la capacité d'accueil au Québec a souvent fait les manchettes. La volonté de concilier la réponse aux besoins de main-d'œuvre par l'immigration avec la capacité des structures d'accueil et d'intégration explique, en partie, cette situation.

Afin d'évaluer sa capacité d'accueil, le Québec doit tenir compte de plusieurs éléments qui conditionnent la possibilité d'intégrer harmonieusement les nouveaux arrivants. Il s'agit, entre autres :

- De la situation des personnes immigrantes sur le marché de travail;
- Du consensus social qui émerge des consultations publiques sur les niveaux d'immigration;
- De la conjoncture économique et des besoins des entreprises dans chacune des 17 régions administratives;
- De la rétention des nouveaux arrivants;
- De la disponibilité des services publics (accès aux infrastructures et aux services essentiels);
- De l'accès au logement, au service de garde à la petite enfance, à l'éducation, aux soins de santé;
- De l'offre des services de francisation nécessaires à l'intégration linguistique des nouveaux arrivants.

L'analyse qui suit fait ressortir différents enjeux et tente de circonscrire la notion de capacité d'accueil du Québec en matière d'immigration permanente.

Analyse

Dans cette section, la capacité d'accueil est mise en relief notamment avec l'immigration permanente ou temporaire, le marché du travail et les services publics.

Immigration permanente et seuils d'immigration. L'immigration permanente au Québec est soumise à un plafond qui intègre le concept de capacité d'accueil, ce qui n'est pas le cas pour l'immigration temporaire. En effet, la sélection de l'immigration économique, qui est une compétence exclusive au Québec, permet à ce dernier de déterminer ses orientations, selon ses choix de société et ses besoins.

Dans une optique où les seuils annuels d'immigration permanente restent stables mais où l'immigration temporaire, qui est sous la responsabilité du gouvernement fédéral, augmente au Québec, il est primordial d'avoir une vision plus englobante de la capacité d'accueil : tenir compte de l'immigration permanente et temporaire ainsi que de la capacité d'absorption des services publics dont ceux de francisation.

Immigration temporaire. L'immigration temporaire influence également la capacité d'accueil au même titre que l'immigration permanente puisque les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers ainsi que leurs familles utilisent les services publics, notamment des services de francisation et doivent se loger, se soigner, doivent recourir aux transports collectifs, fréquentent les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, etc.

Au cours des dernières années, le nombre de personnes immigrantes admises de façon temporaire au Québec a augmenté. Étant donné que l'immigration temporaire et permanente influencent la capacité

Fiche rédigée par : Ghislain Régis Yoka, Ewane William Théophile et Arnaud Lauzier (DPI)

Collaborations retenues : Pierre Chéry (DCI), Diego Esteban Cuadra Foy (DIG), Linda Duquette (DRF), Stéphanie Boulenger (DPPI) Francisco-José Valiente (DMS), Xavier Dionne (DRSV)

d'accueil, plus il y a de personnes immigrantes temporaires, moins la capacité pourrait être grande d'accueillir celles qui arrivent à titre permanent. Les structures d'accueil doivent donc s'arrimer avec les deux types d'immigration.

Migration interprovinciale. Le solde migratoire du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes est négatif depuis plusieurs années. Durant la période 2020-2021, il était de – 2 944¹, c'est-à-dire qu'il y a eu 2 944 départs de plus que d'arrivées dans la province. L'évaluation de la capacité d'accueil doit également en tenir compte.

Besoins sur le marché du travail. Le marché du travail au Québec fait face à des besoins criants de main-d'œuvre en raison des impératifs de l'activité économique et d'une population vieillissante. Le nombre de postes vacants, qui est en constante augmentation depuis 2016, s'est accru de 6 % au deuxième trimestre de 2022 par rapport au même trimestre de 2021.

Face à cette situation, l'immigration peut être une des avenues à privilégier pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du Québec, en plus de l'intégration plus grande au marché du travail des différents groupes qui en sont éloignés, du prolongement de la vie active, de l'automatisation de certains procédés de travail et de la requalification des personnes en transition de carrière. Cependant, il faut assurer un arrimage entre la réponse attendue en termes d'immigration et la capacité d'accueil des nouveaux arrivants espérés.

Accès aux services gouvernementaux. La capacité d'accueil du Québec peut être contrainte par l'offre des services publics: l'accès aux services éducatifs au primaire et au secondaire; l'accès à l'enseignement supérieur, l'accès aux services éducatifs de garderie à l'enfance; l'accès aux soins de santé et à un médecin de famille; l'accès au transport collectif, l'accès aux services juridiques, l'accès aux services de francisation, etc.

Cette offre de service, qui évolue en fonction des changements démographiques, peut connaître des moments de saturation et nécessiter des ajustements à court, moyen ou long terme. Les défis observés dans le secteur public sont cependant surtout dus à un manque de main-d'œuvre et l'immigration pourrait être un des moyens à considérer pour répondre à ces besoins en main-d'œuvre et ainsi soulager la pression à laquelle sont confrontés certains établissements offrant des services publics.

Logement. La crise du logement, qui est quasi généralisée au Québec, rend difficile l'installation de nouveaux arrivants. Les taux d'inoccupation des logements sont très bas dans plusieurs régions du Québec et l'augmentation des taux d'intérêt peut avoir comme conséquence de décourager les investissements pour la construction de nouveaux logements. Cet enjeu a un impact négatif sur la capacité d'accueil dans les milieux puisqu'il est difficile de solutionner ce problème à court terme.

Au Québec, le taux d'inoccupation était de 2,5% en 2021. Il s'agit d'une amélioration, en ce qui a trait à l'offre de logement, si l'on compare au creux de 1,8 % observé en 2019². Le marché de logement est toutefois considéré en équilibre lorsque le taux d'inoccupation se situe à un peu plus de 3 %.

Besoins démographiques. Le Québec connaît un vieillissement démographique important. La part des personnes âgées de 65 ans et plus dans l'ensemble de la population a augmenté au cours des années : au recensement de 1981 de Statistique Canada, les personnes de 65 ans et plus représentaient 8,8 % de la

¹ Institut de la Statistique du Québec, Migrations internationales et interprovinciales, régions administratives, Québec, 2001-2022

² Société canadienne d'hypothèques et de logement. Marché locatif dans les centres de 10 000 habitants et plus, données du 11 avril 2022.

population, alors qu'elles représentent 20,6 % dans le recensement de 2021. La baisse de la fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie sont les principales raisons expliquant cette situation.

En plus de réduire les prévisions de croissance démographique, ce vieillissement contribue notamment à la dévitalisation des zones rurales, dont la population est généralement plus âgée.

Parallèlement, le poids démographique du Québec au sein du Canada poursuit son déclin, se situant à 23 % au recensement de 2021, alors qu'il était de 26,5 % au recensement de 1981 et de 27,9 % au recensement de 1971. Cette tendance à la baisse du poids démographique du Québec au sein du Canada devrait se poursuivre si des actions visant à changer la donne ne sont pas mises de l'avant.

Selon un scénario de prévision réalisé par Statistique Canada à la demande du journal La Presse, si le Canada accueille 500 000 immigrants par année, comme l'a indiqué récemment le gouvernement fédéral et que le Québec maintient son seuil à 50 000, le poids du Québec dans le Canada devrait chuter à 18 % en 2047³.

³ <https://www.lapresse.ca/actualites/2022-11-21/au-sein-du-canada/le-poids-du-quebec-chutera-a-18-en-2047.php>

Tableau de bord gouvernemental en immigration (TBGI)		Organisation responsable de l'indicateur	Périodes visées
1. Quantifier les besoins du marché du travail au Québec			
■ [REDACTED]		■	■
■ [REDACTED]		■	■
■ [REDACTED]		■	■
2. Mesurer l'intégration et la rétention en emploi et sur le territoire des personnes immigrantes			
2.1 Taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec un an et cinq ans après leur admission (RAMQ)		MIFI	Janvier 2022 et Janvier 2019
2.2 [REDACTED]		■	■
2.3 Pourcentage des personnes immigrantes admises au cours des années - destination projetée et résidence actuelle		MIFI	2021 et 2019 - dest. projetée à 2020 et 2010 à 2019 - res. actuelle 2011
[REDACTED]		■	■
[REDACTED]		■	■
[REDACTED]		■	■
[REDACTED]		■	■
[REDACTED]		■	■
[REDACTED]		■	■
[REDACTED]		■	■
2.10 Taux de rétention des personnes immigrantes 1 an et 5 ans après leur admission		MIFI	2019 et 2014
3. Mesurer les efforts des entreprises pour l'embauche de personnes immigrantes			
3.1 Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement par le MIFI		MIFI	2021-2022 et 2019-2020
3.2 Nombre de demandes de sélection permanente accompagnées d'une OEV		MIFI	2021 et 2020
3.3 Nombre de titulaires de permis de travail octroyés à des fins d'emploi		MIFI	2021 et 2019
3.4 Taux de croissance des travailleuses et travailleurs sélectionnés à titre temporaire		MIFI	2021 (par rapport à 2020) et 2019 (par rapport à 2018)
■ [REDACTED]		■	■
4. Mesurer l'utilisation des services gouvernementaux (Intégration et francisation)			

4.1	Nombre de personnes immigrantes ayant bénéficié du rendez-vous initial d'Accompagnement Québec	
4.2	Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service offert par un organisme partenaire PASI	
4.3	Nombre de personnes ayant participé à un cours de français offert par le MIFI	
4.6	Proportion des élèves scolarisés ayant commencé leur francisation au stade débutant qui ont atteint des compétences de stade intermédiaire, à l'oral ou à l'écrit au MIFI	

MIFI	2021-2022 et 2020-2021
MIFI	2021-2022 et 2020-2021
MIFI	2021-2022 et 2020-2021
MIFI	2018-2019 et 2017-2018

5. Évaluer des composantes de la capacité d'accueil des milieux en région		

Mise en contexte des résultats du tableau de bord gouvernemental en immigration (TBGI)

Le tableau de bord gouvernemental en immigration (TBGI) comprend 30 indicateurs répartis dans cinq objectifs:

- 1- Quantifier les besoins de main-d'œuvre;
- 2- Mesurer l'intégration et la rétention en emploi et sur le territoire des personnes immigrantes;
- 3- Mesurer les efforts des entreprises pour l'embauche de personnes immigrantes;
- 4- Mesurer l'utilisation des services gouvernementaux (Intégration et francisation); et
- 5- Évaluer des composantes de la capacité d'accueil des milieux en région.

Pour chacun des indicateurs, une ventilation est proposée, selon la disponibilité de l'information et des périodes de référence.

Le TBGI offre une panoplie d'informations portant sur le marché du travail, sur le marché du logement et sur la participation des entreprises ainsi que des personnes immigrantes à certains programmes gouvernementaux. Ces informations proviennent des firmes de statistiques (enquêtes) et des différentes organisations (données administratives).

Ce TBGI a l'avantage de présenter les informations au même endroit. Cependant, celles-ci ne peuvent être utilisées pour en sortir une conclusion générale en raison notamment de la vision parcellaire qu'offrent les données administratives par rapport aux enquêtes globales. Aussi, les différentes périodes de référence des données ne permettent pas de procéder systématiquement à des analyses dans le même horizon temporel. L'année financière 2020-2021, qui a été marquée par le début de la pandémie a souvent contribué à changer la tendance des résultats et toute analyse doit en tenir compte.

Le caractère évolutif du TBGI pourrait permettre des améliorations subséquentes, particulièrement dans le choix des indicateurs et dans leur interprétation, et ce, en fonction des objectifs rattachés.

Au regard des résultats du TBGI, il en ressort que plusieurs indicateurs rendent compte d'une amélioration de leurs résultats alors que d'autres montrent plutôt un recul, surtout lorsque la période de comparaison correspond à celle du début de la pandémie de COV D-19. Certains indicateurs ne permettent pas d'avoir une conclusion d'amélioration ou de recul en raison des résultats partiels, des changements observés dans les programmes, de la variation opposée des composantes de l'indicateur ou du type d'informations s'y rapportant.

Tableau 2.1: Taux de présence (%) des personnes immigrantes admises au Québec, un an et cinq ans après leur admission (RAMQ)*.

	Taux de présence (%) en janvier 2022		Taux de présence (%) en janvier 2019	
	1 an après l'admission de 2020	10 ans après l'admission de 2011	1 an après l'admission de 2017	10 ans après l'admission de 2008
	Québec	Québec	Québec	Québec
Sexe				
Hommes	79,3	66,1	72,5	66,3
Femmes	81,8	70,4	75	71,1
Programmes d'immigration permanente				
PRTQ ¹	77,5	69,5	ND	ND
PEQ ²	84,0	72,8	ND	ND
PEQ travailleurs	87,0	77,2	ND	ND
PEQ étudiants	81,0	62,9	ND	ND
Ensemble de l'immigration	80,6	68,3	73,7	68,8

Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

* Information tirée de la banque de données de la régie de l'assurance maladie du Québec.

¹ Programme régulier des travailleurs qualifiés. La dernière mise à jour a été effectuée en octobre 2009.

² Programme de l'expérience québécoise. Il est entré en vigueur en février 2010.

N.D: Non disponible.

Commentaires:

- Les données portant sur la présence des personnes immigrantes admises au Québec pour les programmes PRTQ et PEQ sont issues d'une fusion de banques de données, ce qui peut biaiser les résultats. L'information est présentée à titre indicatif seulement.

- Le taux de présence rend compte de la proportion des personnes immigrantes présentes sur le territoire québécois après leur installation.

- L'information présentant les programmes d'immigration permanente ne sont pas disponibles pour la présence en janvier 2019 des personnes immigrantes admises au Québec. seule, la donnée pour l'ensemble de l'immigration est disponible.

Faits saillants:

- Le taux de présence en janvier 2022 des personnes immigrantes admises au Québec était de 80,6 %, un an après l'admission. Il est plus faible, dix ans après l'admission (68,3 %).

- Le taux de présence en janvier 2019 des personnes immigrantes admises au Québec était de 73,7 %, un an après l'admission. Il est plus élevé, dix ans après l'admission (68,8 %).

- Le taux de présence est plus élevé pour le PEQ que pour le PRTQ.

Taux de présence des personnes immigrantes plus élevé à court terme qu'à long terme.

Tableau 2.3: Pourcentage (%) des personnes immigrantes admises au cours des années - destination projetée et résidence actuelle (Québec).

Tableau 2.3-a : Pourcentage (%) des personnes immigrantes admises au Québec, par catégorie d'immigration, selon la destination projetée, 2021 et 2019

Catégories d'immigration	2021				2019			
	RM de Montréal*	Hors RM de Montréal	Information non disponible	Total 2021	RM de Montréal*	Hors RM de Montréal	Information non disponible	Total 2019
Travailleurs qualifiés	74,3	25,6	0,1	100	84,4	15,6	s.o.	100
Gens d'affaires	98,1	1,9	s.o.	100	98,5	1,5	s.o.	100
Autres immigrants économiques	96,8	3,2	s.o.	100	97,8	2,2	s.o.	100
Regroupement familial	73,2	26,7	0,1	100	76,6	23,3	s.o.	100
Réfugiés	82,2	17,8	s.o.	100	78,1	21,9	s.o.	100
Autres immigrants**	89,2	10,3	0,5	100	86,7	13,3	s.o.	100
Ensemble de l'immigration	76,7	23,3	0,1	100	82,8	17,1	s.o.	100

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

* Région métropolitaine de Montréal : comprend les régions de Montréal et de Laval ainsi que l'agglomération de Longueuil.

Information non disponible : Pour certaines personnes immigrantes admises au Québec, la région de destination est indéterminée.

** Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

s.o. Sans objet.

Tableau 2.3-b: Pourcentage (%) des personnes immigrantes admises et présentes au Québec, par catégorie d'immigration selon la résidence actuelle, 2011-2020 et 2010-2019.

Catégories d'immigration	2011-2020				2010-2019			
	RM de Montréal*	Hors RM de Montréal	Information non disponible	Total 2011-2020	RM de Montréal*	Hors RM de Montréal	Information non disponible	Total 2010-2019
Travailleurs qualifiés	66,3	30,7	3,0	100	69,2	27,9	2,8	100
Gens d'affaires	82,7	12,7	4,6	100	82,6	12,4	5,0	100
Autres immigrants économiques	92,1	7,2	0,7	100	93,1	5,9	1,0	100
Regroupement familial	66,9	31,6	1,5	100	68,8	29,7	1,5	100
Réfugiés	65,3	31,3	3,5	100	66,2	30,1	3,7	100
Autres immigrants**	78,7	19,8	1,5	100	79,9	18,6	1,5	100
Ensemble de l'immigration	67,3	30,0	2,6	100	69,6	27,8	2,6	100

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

* Région métropolitaine de Montréal : comprend les régions de Montréal et de Laval ainsi que l'agglomération de Longueuil.

Information non disponible : Pour certaines personnes immigrantes admises et présentes au Québec, la région de résidence est indéterminée.

** Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

Commentaires:

- Les informations portant sur la destination projetée et sur la résidence actuelle proviennent de banques de données différentes. Elles ne peuvent être comparées entre elles en raison de l'absence de lien de causalité.

Faits saillants:

Destination projetée

- La proportion des personnes immigrantes admises au Québec et qui prévoyait résider sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal (RM de Montréal) a diminué entre 2019 et 2021, passant de 82,8 % à 76,7 %.

- Durant la même période, on dénote une augmentation de la volonté des personnes immigrantes admises au Québec de s'installer en dehors de la RM de Montréal: 17,1 % à 23,3 %.

- Les personnes de la catégorie du regroupement familial sont proportionnellement plus nombreuses à avoir comme destination projetée la zone qui est en dehors de la RM de Montréal, autant en 2019 qu'en 2021.

Augmentation du pourcentage des personnes immigrantes admises au Québec et dont la destination projetée est située en dehors de la RM de Montréal.

Résidence actuelle

- La proportion des personnes immigrantes admises au Québec et qui réside sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal (RM de Montréal) a diminué entre les périodes 2010-2019 et 2011-2020, passant de 69,6 % à 67,3 %.

- Pour les mêmes périodes, on dénote une augmentation de la volonté des personnes immigrantes admises au Québec de s'installer en dehors de la RM de Montréal: 27,8 % à 30,0 %.

- Les personnes de la catégorie du regroupement familial sont proportionnellement plus nombreuses à avoir comme destination projetée la zone qui est en dehors de la RM de Montréal, et ce, entre 2011 et 2020, alors que les réfugiés étaient les plus représentés durant la période 2010-2019.

Augmentation du pourcentage des personnes immigrantes admises au Québec et dont la résidence actuelle est située en dehors de la RM de Montréal.

Tableau 2.10: Taux de rétention (%) des personnes immigrantes 1 an et 5 ans après leur admission.

Tableau 2.10.a: Taux de rétention.

Situation en 2019		Taux de rétention (%) des personnes immigrantes	
		1 an après leur admission de 2018	5 ans après leur admission de 2014
Total		84,8	79,2
Personne immigrante parrainée par la famille		96,6	93,3
Personne immigrante économique		78,5	72,5
Personne réfugiée		84,2	85,7
prise en charge par le gouvernement		87,2	76,0
parrainée par le secteur privé		79,7	84,6
Autres personnes réfugiées		89,0	90,4
Autres personnes immigrantes ¹		97,6	94,1
Numéro	Région administrative		
01	Bas-Saint-Laurent	60,7	33,3
02	Saguenay--Lac-Saint-Jean	45,5	40,9
03	Capitale-Nationale	61,3	62,3
04	Mauricie	63,8	57,8
05	Estrie	62,4	46,0
06	Montréal	66,2	58,2
07	Outaouais	69,1	59,7
08	Abitibi-Témiscamingue	57,9	52,4
09	Côte-Nord	62,5	N.D.
10	Nord-du-Québec	N.D.	N.D.
11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	N.D.	N.D.
12	Chaudière-Appalaches	71,9	62,9
13	Laval	60,7	54,1
14	Lanaudière	65,6	51,9
15	Laurentides	75,0	52,4
16	Montréal	78,9	59,0
17	Centre du Québec	70,6	41,9

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration. Adapté par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques.

1. Comprend diverses catégories particulières de personnes immigrantes admises pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public

N.D. Non disponible.

Tableau 2.10.b: Taux de rétention.

Situation en 2014		Taux de rétention (%) des personnes immigrantes	
		1 an après leur admission de 2013	5 ans après leur admission de 2009
Total		86,5	86,0
Personne immigrante parrainée par la famille		95,5	92,0
Personne immigrante économique		82,0	84,8
Personne réfugiée		90,5	77,9
prise en charge par le gouvernement		85,1	68,1
parrainée par le secteur privé		81,1	74,5
Autres personnes réfugiées		95,0	87,3
Autres personnes immigrantes ¹		97,6	88,8
Numéro	Région administrative		
01	Bas-Saint-Laurent	60,0	38,9
02	Saguenay--Lac-Saint-Jean	60,0	45,5
03	Capitale-Nationale	74,8	64,7
04	Mauricie	62,1	43,5
05	Estrie	60,7	43,0
06	Montréal	75,5	66,7
07	Outaouais	66,0	63,5
08	Abitibi-Témiscamingue	72,7	62,5
09	Côte-Nord	66,7	N.D.
10	Nord-du-Québec	N.D.	N.D.
11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	N.D.	N.D.
12	Chaudière-Appalaches	67,6	57,1
13	Laval	60,7	51,1
14	Lanaudière	54,1	37,7
15	Laurentides	65,2	53,2
16	Montréal	65,5	58,6
17	Centre du Québec	69,6	48,6

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration. Adapté par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques.

1. Comprend diverses catégories particulières de personnes immigrantes admises pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public

N.D. Information non disponible.

Commentaires:

- Le taux de rétention représente le pourcentage des personnes immigrantes déclarantes qui continuent de résider dans la province ou dans la région de destination. Dans ce cas-ci, il s'agit de leur situation en 2019 et en 2014, un an et cinq ans après l'admission. Cela ne tient pas compte des personnes immigrantes qui arrivent d'une autre province de destination.

Faits saillants:

- De toutes les personnes immigrantes déclarantes qui avaient l'intention de résider au Québec, 84,8 % et 79,2 % **y sont demeurés en 2019**, respectivement, 1 an et 5 ans après l'admission.

- De toutes les personnes immigrantes déclarantes qui avaient l'intention de résider au Québec, 86,5 % et 86 % **y sont demeurés en 2014**, respectivement, 1 an et 5 ans après l'admission.

- Les difficultés de rétention, qui s'observent déjà 1 an après l'admission, sont plus importantes 5 ans après l'admission. La décision de s'établir dans une autre province ou un autre territoire, donc de quitter sa province de destination, est souvent prise au cours des premières années suivant l'admission.

- Les personnes immigrantes parrainées et les autres personnes immigrantes présentent les taux de rétention les plus élevés.

Les taux de rétention des personnes immigrantes sont plus faibles en 2019 comparativement à 2014, particulièrement 5 ans après l'admission.

Y a eu une épreuve de la même nature à la fin de la semaine.

How are the different levels of integration in the e-commerce model of the supply chain? Do we have deep integration or is it more of a loose integration?

[illegible]

How are the following items related to the business and the industry? Do you have any suggestions for improvement of the items and the way they are presented?

See also 146-147 and 148 for information on the *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*. For more information on the *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, see 146-147 and 148.

[illegible]

How are the data collected and analysed? How are the findings used? Do we have deep enough resources to do a more detailed analysis?

Augmenter le nombre d'élèves qui sont accompagnés par le BIC au Québec

Tableau 3.2: Nombre de demandes de sélection permanente accompagnées d'une offre d'emploi validée (OEV).

Nombre de demandes de sélection permanente accompagnées d'une OEV			
Numéro	Région administrative	2021	2020
01	Bas-Saint-Laurent	16	X
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	X	X
03	Capitale-Nationale	172	31
04	Mauricie	33	5
05	Estrie	23	16
06	Montréal	481	423
07	Outaouais	9	X
08	Abitibi-Témiscamingue	X	X
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	5	10
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	X	X
12	Chaudière-Appalaches	38	16
13	Laval	16	13
14	Lanaudière	15	9
15	Laurentides	10	9
16	Montréal	39	40
17	Centre-du-Québec	28	14
Région métropolitaine de recensement (RMR)			
	RMR Québec	N.D.	N.D.
	RMR Montréal	N.D.	N.D.
	Ensemble du Québec	894	598

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données préliminaires au 31 mars 2022, date d'extraction, le 4 avril 2022.

X: Les données inférieures à 5 ne sont pas publiées.

N D: Non disponible.

Commentaires

- Aucune information n'est divulguée lorsque moins de 5 demandes de sélections permanentes accompagnées d'une offre d'emploi validée (OEV) sont comptabilisées.

- En général, une offre d'emploi validée vise un emploi qui est : à temps plein et non saisonnier; d'une durée d'au moins un an; spécialisé (poste de gestion, de niveau de compétence A - professionnel - ou B - technique).

- En vertu des articles 100 à 102 du Règlement sur l'immigration au Québec (RIQ), une offre d'emploi permanent est validée lorsque cet emploi répond notamment aux conditions suivantes :

- a) ne nuit pas ou n'est pas susceptible de nuire au règlement d'un conflit de travail qui sévit au lieu de travail où s'exercerait l'emploi, ni à l'emploi d'aucune personne atteinte par un tel conflit de travail, ni ne contrevient à l'application du Code du travail (chapitre C27) ;
- b) correspond à des besoins légitimes de main-d'œuvre de l'employeur;
- c) entraînera vraisemblablement des effets positifs ou neutres sur le marché du travail ;
- d) n'est pas un emploi pour le propre compte de la personne ressortissante étrangère ou pour le compte d'une entreprise dont elle est propriétaire en tout ou en partie.

Faits saillants

- Le nombre demandes de sélections permanentes accompagnées d'une OEV a augmenté de 49% entre 2020 et 2021.

Augmentation du nombre de sélections permanentes de personnes immigrantes accompagnées d'une OEV.

Tableau 3.3: Nombre de titulaires de permis de travail octroyés à des fins d'emploi, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon la destination et la date de signature du permis			
Numéro	Région administrative	2021	2019
01	Bas-Saint-Laurent	305	235
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	925	490
03	Capitale-Nationale	4 545	3 250
04	Mauricie	495	360
05	Estrie	885	595
06	Montréal	3 060	2 735
07	Outaouais	210	120
08	Abitibi-Témiscamingue	200	155
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	265	70
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	330	75
12	Chaudière-Appalaches	2 090	1 370
13	Laval	705	550
14	Lanaudière	1 950	1 735
15	Laurentides	2 330	1 705
16	Montérégie	6 610	5 350
17	Centre-du-Québec	1 775	1 380
	Région indéterminée	4 260	3 225
	Région métropolitaine de recensement (RMR)		
	RMR Québec	4 920	3 545
	RMR Montréal	8 140	6 620
	Ensemble du Québec (Total des personnes uniques)¹	30 480	23 225

Source: Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, données au 4e trimestre de 2021, arrondies.

Adapté par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Les données représentent des estimations préliminaires qui peuvent être modifiées.

¹ La somme des titulaires de permis par région n'égale pas le total des personnes uniques.

Commentaires:

- Le tableau présente le nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, ce qui fait que la somme des régions soit supérieure aux résultats de l'ensemble du Québec (total des personnes uniques).

- Les régions sont déterminées en fonction de la destination des titulaires des permis de travail.

Faits saillants:

- Le nombre de titulaires (personnes distinctes) de permis de travail octroyés à des fins d'emploi a augmenté de 31% entre 2019 et 2021.

Augmentation du nombre de personnes distinctes, titulaires de permis de travail à des fins d'emploi.

Tableau 3.4 Taux de croissance des travailleuses et des travailleurs sélectionnés à titre temporaire.

Tableau 3.4.a Taux (%) de croissance des travailleuses et des travailleurs sélectionnés à titre temporaire.

Taux (%) de croissance des travailleuses et des travailleurs sélectionnés à titre temporaire		
	En 2021 (par rapport à 2020)	En 2019 (par rapport à 2018)
Ensemble du Québec	-12,8	93,6
Femmes	-1,2	101,4
Hommes	-15,2	92,2

Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de l'information de gestion.

Données à jour au 31 mai 2022. Extraction, le 17 juin 2022.

Note: inclut tous les volets du Programme des travailleurs temporaires (régulier, traitement simplifié, talents mondiaux et fournisseurs de soins à domicile), à l'exception de celui des travailleurs agricoles.

Tableau 3.4.b Nombre de travailleuses et de travailleurs sélectionnés à titre temporaire au cours des années 2017 à 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble du Québec	3 921	5 578	10 799	14 103	12 293
Femmes	681	849	1 710	2 416	2 386
Hommes	3 240	4 729	9 089	11 687	9 907

Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de l'information de gestion.

Données à jour au 31 mai 2022. Extraction, le 17 juin 2022.

Données fournies en complément, à titre d'information.

Note: inclut tous les volets du Programme des travailleurs temporaires (régulier, traitement simplifié, talents mondiaux et fournisseurs de soins à domicile), à l'exception de celui des travailleurs agricoles.

Commentaires

- Le taux de croissance est calculé en fonction du nombre de dossiers qui ont été acceptés d'une année à l'autre.

- Les données sur les travailleuses et travailleurs sélectionnés à titre temporaire portent sur tous les volets à l'exception de celui des travailleurs agricoles.

Faits saillants

- L'année 2020 a permis aux travailleuses et aux travailleurs sélectionnés à titre temporaire d'atteindre leur plus haut total en une année (14 103).

- Entre 2020 et 2021, il y a eu une décroissance de 12,8% des travailleuses et des travailleurs temporaires au Québec, alors que le constat était contraire entre 2018 et 2019 (hausse de 93,6%).

Baisse des travailleuses et des travailleurs temporaires entre 2020 et 2021, après une hausse continue observée au cours des trois périodes précédentes.

Tableau 4.1: Nombre de personnes immigrantes ayant bénéficié du rendez-vous initial d'Accompagnement Québec.

		2021-2022			2020-2021		
		Accompagnement en pré-départ (à l'international)	Accompagnement au Québec	Total- Nombre de personnes immigrantes accompagnées	Accompagnement en pré-départ (à l'international)	Accompagnement au Québec	Total- Nombre de personnes immigrantes accompagnées
Numéro	Région administrative						
01	Bas-Saint-Laurent	82	90	172	X	74	78
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	79	100	179	12	65	77
03	Capitale-Nationale	163	301	464	5	231	236
04	Mauricie	53	48	101	6	128	134
05	Estrie	148	138	286	8	256	264
06	Montréal	58	1 251	1 309	20	2 024	2 044
07	Outaouais	62	96	158	X	125	129
08	Abitibi-Témiscamingue	53	66	119	6	93	99
09	Côte-Nord	24	6	30	12	22	34
10	Nord-du-Québec	27	24	51	-	-	-
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12	18	30	11	47	58
12	Chaudière-Appalaches	146	145	291	11	207	218
13	Laval	89	92	181	X	78	80
14	Lanaudière	72	67	139	X	61	65
15	Laurentides	144	101	245	10	111	121
16	Montérégie	342	295	637	38	325	363
17	Centre-du-Québec	224	146	370	8	212	220
	Région métropolitaine de recensement (RMR)						
	RMR Québec	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
	RMR Montréal	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
	Ensemble du Québec	1 778	2 984	4 762	161	4 059	4 220

Source: Ministère de l'Immigration de la francisation et de l'intégration. Direction des mesures et services.

X: Les données inférieures à 5 ne sont pas publiées.

N.D: Non disponible.

Commentaires

- Le service Accompagnement Québec est offert aux personnes immigrantes, qu'elles soient à l'étranger (service d'accompagnement en pré-départ) ou au Québec (service d'accompagnement au Québec).

- La ventilation par région administrative ne reflète pas forcément la région d'installation définitive de la personne immigrante. En effet, la personne immigrante peut avoir déménagé depuis son rendez initial Accompagnement Québec.

- La région administrative n'est pas nécessairement la région d'installation projetée de la personne immigrante. Les rendez-vous initiaux pour un accompagnement en pré-départ pour des personnes qui se destinaient à Montréal et à Québec sont redirigés vers d'autres directions régionales.

Faits saillants:

Entre 2020-2021 et 2021-2022, le nombre total de personnes accompagnées a connu une augmentation de 13%:

- Hausse du nombre de personnes accompagnées en pré-départ: l'inscription en ligne au service Accompagnement Québec a facilité l'accès au service depuis l'étranger;

- Baisse du nombre de personnes accompagnées au Québec: l'arrivée des personnes immigrantes au Québec a considérablement diminué en raison de la fermeture des frontières et de la pandémie.

Augmentation globale du nombre de personnes immigrantes accompagnées.

[Retour à la table des matières](#)

Document de travail, ne pas diffuser

Tableau 4.2: Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) offert par un organisme partenaire.

Tableau 4.2.a: Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service du PASI offert par un organisme partenaire, selon la condition statutaire, 2021-2022.

Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service du PASI offert par un organisme partenaire, selon la condition statutaire							
	2021-2022	Citoyen canadien	Étudiant étranger	Travailleur temporaire	Résident permanent	Autres statuts	Total
Numéro	Région administrative						
01	Bas-Saint-Laurent	X	103	128	100	X	338
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	DM	70	248	42	X	369
03	Capitale-Nationale	27	78	456	696	125	1 382
04	Mauricie	9	121	255	147	58	590
05	Estrie	11	38	198	365	65	677
06	Montréal	1 474	2 178	2 371	10 984	5 981	22 988
07	Outaouais	24	47	106	325	67	569
08	Abitibi-Témiscamingue	DM	98	109	41	X	259
09 et 10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	6	39	123	35	6	209
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	X	18	47	DM	X	79
12	Chaudière-Appalaches	20	95	866	161	67	1 209
13	Laval	27	26	43	625	98	819
14	Lanaudière	21	20	119	195	61	416
15	Laurentides	18	13	51	169	19	270
16	Montréal	104	155	495	1 321	601	2 676
17	Centre-du-Québec	7	31	280	226	38	582
	Région métropolitaine de recensement (RMR)						
	RMR Québec	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
	RMR Montréal	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
	Ensemble du Québec	1 784	3 130	6 886	16 444	7 198	33 431

Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, Direction de l'information et de gestion (DIG).

* Données partielles de l'année de référence (du 1er juillet 2021 au 31 mars 2022), extraites le 21 avril 2022.

** Comprend les demandes de résidence permanente à l'étude ainsi que les demandes d'asile, incluant celles reconnues.

N.D.: Non disponible.

X: Les données inférieures à 5 ne sont pas publiées.

DM: Données masquées pour éviter une déduction de l'information non publiée.

Commentaires:

- Le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme.

- Le budget du PASI a augmenté au cours des années pour atteindre 57 M\$ en 2021-2022. Le MIFI a financé 104 organismes. Parmi ces organismes, 66 organismes sont situés hors de la région métropolitaine de Montréal.

- L'année financière du PASI va du 1^{er} juillet au 30 juin.

- L'année 2020-2021 couvre la période complète, à partir du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 et celle de 2021-2022 couvre une période partielle, allant du 1^{er} juillet 2021 au 31 mars 2022.

Faits saillants

- La clientèle du PASI est composée majoritairement de personnes immigrantes ayant le statut de résident permanent.

Impossible de statuer sur une variation entre les périodes en raison des résultats partiels de 2021-2022.

Tableau 4.2.b: Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service du PASI offert par un organisme partenaire, selon la condition statutaire, 2020-2021.

Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service du PASI offert par un organisme partenaire, selon la condition statutaire							
	2020-2021	Citoyen canadien	Étudiant étranger	Travailleur temporaire	Résident permanent	Autres statuts	Total
Numéro	Région administrative						
01	Bas-Saint-Laurent	8	149	190	194	12	553
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	12	45	180	55	7	399
03	Capitale-Nationale	47	45	385	1 312	216	2 005
04	Mauricie	8	53	286	279	80	706
05	Estrie	7	71	164	936	164	1 342
06	Montréal	2 505	3 913	4 477	23 214	8 129	42 238
07	Outaouais	35	58	96	618	42	849
08	Abitibi-Témiscamingue	X	40	112	DM	X	183
09 et 10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	13	52	159	61	11	296
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	DM	18	94	33	X	153
12	Chaudière-Appalaches	30	114	1 187	323	129	1 783
13	Laval	14	7	34	1 036	105	1 196
14	Lanaudière	33	15	106	378	97	629
15	Laurentides	15	9	62	368	29	483
16	Montréal	164	158	597	3 024	847	4 890
17	Centre-du-Québec	10	12	371	710	47	1 150
	Région métropolitaine de recensement (RMR)						
	RMR Québec	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
	RMR Montréal	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
	Ensemble du Québec	2 908	4 769	6 609	32 670	10 018	68 766

Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, Direction de l'information et de gestion (DIG).

* Données du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, extraites le 21 avril 2022.

** Comprend les demandes de résidence permanente à l'étude ainsi que les demandes d'asile, incluant celles reconnues.

N.D.: Non disponible.

X: Les données inférieures à 5 ne sont pas publiées.

DM: Données masquées pour éviter une déduction de l'information non publiée.

Tableau 4.3: Nombre de personnes ayant participé à un cours de français offert par le MIFI, selon le type de cours.

Type de cours	2021-2022 ^a	2020-2021
Temps complet	13 460	13 265
Temps partiel	22 644	16 963
Français en ligne	3 001	2 879
Total des personnes distinctes ^b (Ensemble du Québec)	37 917	31 780

Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion.
a. Pour 2021-2022, les données sont pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Données extraites le 11 avril 2022.
b. Le total des personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties : certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.

Commentaires:

- Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a développé une offre de service flexible et variée, disponible partout au Québec, qui comprend des cours de français à temps complet, à temps partiel, en ligne et spécialisés.

Faits saillants:

- Entre 2020-2021 et 2021-2022, le nombre de personnes ayant participé à un cours de français offert par le MIFI a connu une augmentation de 17%. Ce résultat a été influencé par la hausse observée dans tous les types de cours.
- Les 37 917 personnes ayant suivi un cours de français offert par le MIFI en 2021-2022 constituent le total le plus élevé atteint en termes de fréquentation.

Augmentation du nombre de personnes ayant participé à un cours de français offert par le MIFI en 2021-2022 comparativement à 2020-2021, et ce, dans l'ensemble du Québec.

Programme d'immigration temporaire

Commentaires:

- Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a développé une offre de service flexible et variée, disponible partout au Québec, qui comprend des cours de français à temps complet, à temps partiel, en ligne et spécialisés.
- L'accessibilité des services de francisation a été améliorée depuis la fin 2020, les demandeurs d'asile et les travailleurs étrangers temporaires, de même que leurs conjoints et enfants à charge de 16 ans et plus déjà au Québec, n'ont plus à obtenir un permis d'études du fédéral pour suivre des cours de français.
- Les chiffres indiqués dans ces tableaux reflètent les personnes distinctes ayant suivi une formation à temps complet ou à temps partiel, durant la période de référence.
- La région administrative correspond au dernier lieu où la personne avait suivi le cours, durant la période de référence.
- Le programme d'immigration temporaire présenté est le dernier programme assigné à la personne immigrante en fonction du dernier CAQ émis jusqu'au 31 mars 2021 (pour la cohorte en francisation 2020-2021) ou jusqu'au 31 mars 2022 (pour la cohorte en francisation 2021-2022).
- Si un CAQ est émis après un COQ, alors le programme d'immigration retenu correspond au dernier document émis, à savoir, le programme d'immigration temporaire.
- Si aucun CAQ n'a été émis, aucune association à un programme d'immigration n'est possible.
- Le programme d'immigration temporaire pour traitement médical était disponible en 2020-2021 mais pas en 2021-2022.
- Le nombre de programmes d'immigration en vigueur peut varier d'une période à l'autre, ce qui pousse à mettre dans leur contexte la comparaison des résultats entre les années financières.

Faits saillants:

- Autant en 2021-2022 qu'en 2020-2021, les personnes immigrantes du programme des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers sont les plus nombreuses à avoir suivi une formation en francisation.

Un nombre plus élevé de personnes immigrantes ayant suivi une formation en francisation en 2021-2022 comparativement à 2020-2021, et ce, dans l'ensemble du Québec.

Tableau 46 a: Proportion des élèves scolarisés ayant commencé leur francisation au stade débutant qui ont atteint des compétences de stade intermédiaire à l'oral ou à l'écrit au MIFI

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francophonie et de l'Inclusion, Banque thématique de l'arc arctique. Données provinciales produites le 21 juin 2022 et actualisées par le directeur de l'immigration de l'arc arctique.

* Cohorte « plus jeune » pour laquelle le nombre total de personnes ayant fait une démarche de francisation se rapproche du résultat défini (les personnes susceptibles de suivre un ou des cours offerts par le Ministère l'ont fait au cours de la période de 3 ans, soit du 31 mars 2020).

N.D.: Non disponibile

PEQ: Programme de l'expérience québécoise

tableau 46 b: Proportion des élèves scolarisés ayant commencé leur francisation au stade débutant qui ont atteint des compétences de stade intermédiaire, à l'oral ou à l'écrit au MIF

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francophonie et de l'Inégration, Banque thématique de la francophonie. Données provinciales produites le 21 juin 2022 et est à la par le direct de l'immigration de la francophonie.

N.R.: Non applicable

PRTO: Programme régulier des travailleurs qualifiés.

PEQ: Programme de l'expérience québécoise

- L'indicateur mesure la proportion des élèves dont le niveau d'entrée était de stade débutant et le niveau de sortie était de stade intermédiaire (égal ou supérieur à 5).

- L'année 2018-2019 est celle de la dernière cohorte qui a eu le temps de suivre un cours de français on dans un dé ai maximum de 3 ans.

© 2015-2017 by the author. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage or retrieval system, without prior permission in writing from the author.

- Pour les cohortes ayant débuté en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, le résultat de l'indicateur est moins éloquent, puisque ces personnes n'ont pas eu suffisamment du temps (maximum 3 ans) pour voir leur progression.

- Les participants compabilisent au moins une fois avec un cours complet ou partiel durant la période de référence, et font partie d'un programme d'immersion permanente.

- il y a deux programmes d'intégration permanente supplémentaires qui sont répertoriés en 2016-2019, comparativement à 2017-2018: ces

- Pour 6 des 17 régions administratives des informations sont disponibles en 2018-2019. C'est le cas pour 7 régions en 2017-2018.

[illegible]

- Au regard des mêmes programmes présentés pour chacune des années financières, il apparaît que la proportion des élèves ayant atteint le stade d'arrêté libre de la course scolaire du français est plus élevée en 2018-2019, comparé à 2017-2018, uniquement pour le PEQ étudiants et pour les personnes titulaires reconnues sur place.

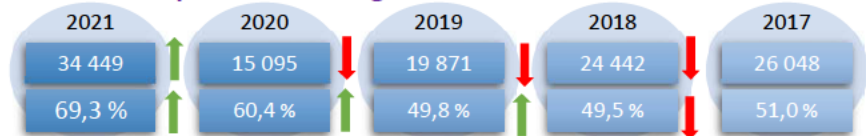
La proportion des élèves ayant atteint le stade intermédiaire de « connaissance du français dans le PEQ (étudiants ou travailleur) peut sembler faible à prime abord. Cependant, il est de prime à peine le peu de participants ou de participant à eux cours de français qui proviennent du PEQ (seuls 5 autres n'ayant pas eu recours à la formation on, présument en raison de leur niveau de français au lieu). En outre, ces données incluent les conjoints des requérants principaux, ce qui diminue en fait le nombre de données minimales de connaissance du français à la sélection à cette époque. Les exigences de connaissance du français pour ces derniers ont été abolies depuis.

Diminution globale de la proportion des élèves scolarisés ayant commencé leur francisation au stade débutant, qui ont atteint des compétences de stade intermédiaire, à l'oral ou à l'écrit.

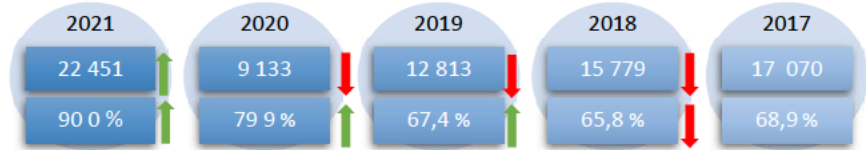
Aperçu de quelques indicateurs (**Document de travail, à ne pas diffuser**)

Nombre et pourcentage de personnes immigrantes admises au Québec et déclarant connaître le français

Ensemble des personnes immigrantes



Travailleurs qualifiés



Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de la recherche, de la statistique et de la veille. Données préliminaires pour 2021.

Cet indicateur est présenté en supplément des indicateurs qui figurent dans le document principal du tableau de bord gouvernemental en immigration.

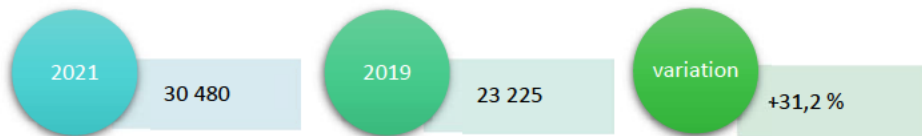
Mesurer les efforts des entreprises pour l'embauche de personnes immigrantes

Nombre de demandes de sélection permanente accompagnées d'une offre d'emploi validée (OEV) pour l'ensemble du Québec



Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion.

Nombre de titulaires de permis de travail octroyés à des fins d'emploi, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).



Source: Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, données au 4e trimestre de 2021, arrondies. Adapté par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Quantifier les besoins du marché du travail

Nombre et taux de postes vacants (ensemble du Québec)

	Nombre de postes vacants	Taux de postes vacants
T4 2021	238 140	6,0 %
T4 2019	126 730	3,3 %
Variation	+87,9 %	+2,7 p.p.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires.
p.p.= Point de pourcentage.
T4 = 4^e trimestre.

Mesurer l'utilisation des services gouvernementaux (Intégration et francisation)

Nombre de personnes immigrantes ayant suivi une formation en francisation (ensemble du Québec)

	Programmes d'immigration permanente	Programmes d'immigration temporaire
2021-2022	18 926	10 195
2020-2021	16 309	7 140
Variation	+16,0 %	+42,8 %

Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion.

Note : Le nombre de programmes d'immigration en vigueur peut varier d'une période à l'autre, ce qui pousse à mettre dans son contexte la comparaison des résultats entre les années financières.

Mesurer l'intégration et la présence des personnes immigrantes sur le territoire

Taux d'emploi de la main-d'œuvre (personnes immigrantes arrivées depuis 5 ans ou moins et personnes natives), 15 à 64 ans, ensemble du Québec

	Personnes immigrantes	Personnes natives	Écart
2021	68,1 %	76,1 %	-8,0 p.p.
2019	61,7 %	76,8 %	-15,1 p.p.

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Taux de présence au Québec des personnes immigrantes, un an et cinq ans après leur admission (ensemble du Québec)



Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Bonnes nouvelles

1 821 entreprises distinctes avaient bénéficié d'un accompagnement du MIFI en 2021-2022 comparativement à 945 en 2019-2020, une augmentation de 93 %.

Le nombre demandes de sélection permanente accompagnées d'une OEV a augmenté de 49 % en deux ans (entre 2019 et 2021).

*En un an: le nombre de demandes de sélection permanente accompagnées d'une OEV a augmenté de 136 % dans **les régions situées en dehors de celle de Montréal.***

À surveiller

Le taux de chômage des personnes immigrantes permanentes est supérieur à celui des personnes nées au Canada, autant au Québec que dans l'ensemble du Canada.

Cependant, en 2021, l'écart défavorable qu'avaient les personnes immigrantes permanentes par rapport aux personnes nées au Canada était plus élevé au Québec qu'au Canada : 3,7 points de % comparativement à 1,4 point.

En 2021, au Québec, le taux de surqualification des personnes immigrantes (43,1 %) était 1,6 fois plus élevé que celui des personnes natives (27,6 %). Malgré la diminution observée, entre 2019 et 2021, le taux de surqualification des personnes immigrantes demeure relativement élevé.

L'immigration est un des nombreux leviers permettant de répondre aux besoins de main-d'œuvre du Québec. Parmi les autres leviers figurent notamment les actions visant à intégrer au marché du travail les différents groupes qui en sont éloignés, le prolongement de la vie active, l'automatisation des procédés et la requalification.